



FICHES DE PROTECTION PATRIMONIALE

ANDRESY

Andrésy

Edifice patrimoine urbain et rural

78015_PAT_023

Nom : Maison avec boutique

Typologie : Maison avec boutique

2 PLACE DE LA GARE

Etat : Moyen

PROTECTION :
Remarquable



Genèse	Non renseigné		
Période de construction	<i>4e quart XIXème siècle</i>	Intérêt	Historique : Architectural : OUI Paysager :

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES

Morphologie & Implantation des constructions	Rapport à la rue : Aligné	
	Rapport aux limites : Sur une limite (1 côté)	
	Autres éléments à préserver : Non renseigné	
	Gabarit : R+1+C	
Qualité urbaine & architecturale	Traitement de la façade	Composition : Travées irrégulières
		Matériaux : Pierre meulière
	Traitement de la toiture	Forme : 4 pans
Matériaux : Tuile mécanique		
Dispositions particulières	<i>Lucarne, corniche</i>	
Qualité paysagère & écologique	Espace libre : Présence	
	Espace paysager : Non renseigné	

Andrésy

Edifice patrimoine urbain et rural

78015_PAT_063

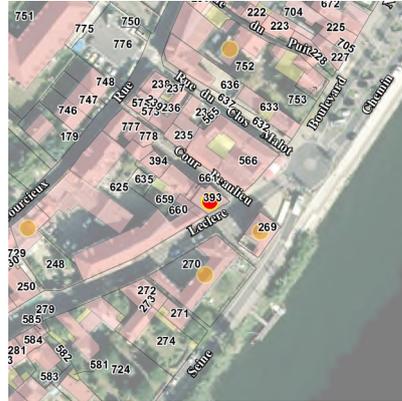
Nom : Maison avec boutique

Typologie : Maison avec boutique

2 RUE DU GENERAL LECLERC

Etat : Bon et transformé

PROTECTION :
Remarquable



Genèse	Non renseigné		
Période de construction	3e quart du XIXème siècle	Intérêt	Historique : OUI Architectural : Paysager :

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES

Morphologie & Implantation des constructions	Rapport à la rue : Aligné	
	Rapport aux limites : Sur les deux limites au moins (2 côtés ou plus)	
	Autres éléments à préserver : Non renseigné	
	Gabarit : R+2	
Qualité urbaine & architecturale	Traitement de la façade	Composition : Travées régulières
		Matériaux : Enduit
	Traitement de la toiture	Forme : 2 pans
Matériaux : Tuile mécanique		
Dispositions particulières	<i>Chainage d'angle</i>	
Qualité paysagère & écologique	Espace libre : Absence	
	Espace paysager : Non renseigné	

Andrésy

Edifice patrimoine urbain et rural

78015_PAT_076

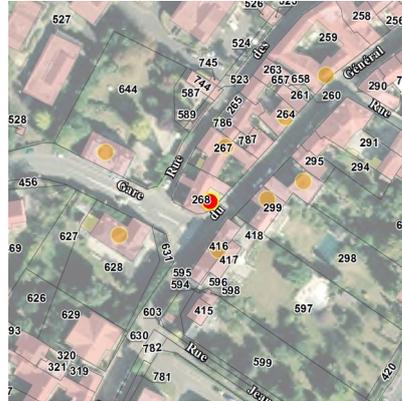
Nom : Maison de campagne (Batiment de commun delabre)

Typologie : Maison de bourg

36 RUE DU GENERAL LECLERC

Etat : Bon et transformé

PROTECTION :
Remarquable



Genèse	Non renseigné		
Période de construction	XVIII ^{ème} siècle	Intérêt	Historique : OUI Architectural : Paysager :

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES

Morphologie & Implantation des constructions	Rapport à la rue : Aligné	
	Rapport aux limites : Sur une limite (1 côté)	
	Autres éléments à préserver : Autre	
	Gabarit : SS+R+2	
Qualité urbaine & architecturale	Traitement de la façade	Composition : Travées irrégulières
		Matériaux : Enduit
	Traitement de la toiture	Forme : 4 pans
Matériaux : Tuile mécanique		
Dispositions particulières	<i>Non renseigné</i>	
Qualité paysagère & écologique	Espace libre : Présence	
	Espace paysager : Non renseigné	

Andrésy

Edifice patrimoine urbain et rural

78015_PAT_152

Nom : Maison de notable

Typologie : Maison de notable

47 RUE DE LATTRE DE TASSIGNY

Etat : Bon et transformé

PROTECTION :
Remarquable



Genèse	Non renseigné		
Période de construction	<i>Fin du XIXème siècle</i>	Intérêt	Historique : Architectural : OUI Paysager : OUI

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES

Morphologie & Implantation des constructions	Rapport à la rue : En recul	
	Rapport aux limites : Sur aucune limite	
	Autres éléments à préserver : Non renseigné	
	Gabarit : R+1	
Qualité urbaine & architecturale	Traitement de la façade	Composition : Travées régulières
		Matériaux : Enduit
	Traitement de la toiture	Forme : Complexe
Matériaux : Tuile mécanique		
Dispositions particulières	<i>Modénature, chaînage d'angle, volets</i>	
Qualité paysagère & écologique	Espace libre : Présence	
	Espace paysager : Non renseigné	

Andrésy

Edifice patrimoine urbain et rural

78015_PAT_138

Nom : Maison de notable

Typologie : Maison de notable

45 RUE DU MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY

Etat : Bon et authentique

PROTECTION :
Remarquable



Genèse	Non renseigné		
Période de construction	Non renseigné		Intérêt
			Historique : Architectural : OUI Paysager :

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES

Morphologie & Implantation des constructions	Rapport à la rue : En recul	
	Rapport aux limites : Sur aucune limite	
	Autres éléments à préserver : Non renseigné	
	Gabarit : R+2	
Qualité urbaine & architecturale	Traitement de la façade	Composition : Travées régulières
		Matériaux : Enduit
	Traitement de la toiture	Forme : Mansardée
Matériaux : Ardoise		
Dispositions particulières	<i>Non renseigné</i>	
Qualité paysagère & écologique	Espace libre : Présence	
	Espace paysager : Non renseigné	

Andrésy

Edifice patrimoine urbain et rural

78015_PAT_132

Nom : Ancienne Ecole Professionnelle Dite
Ecole D'Apprentis d'Andrésy

Typologie : Bâtiment artisanal, industriel

RUE DES MARTYRS DE CHATEAUBRIANT

Etat : Bon et transformé

PROTECTION :
Remarquable



Genèse	Non renseigné		
Période de construction	<i>1er quart 2nd 3e quart du XXème siècle</i>	Intérêt	Historique : OUI Architectural : OUI Paysager :

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES

Morphologie & Implantation des constructions	Rapport à la rue : En recul	
	Rapport aux limites : Sur aucune limite	
	Autres éléments à préserver : Non renseigné	
	Gabarit : R+C	
Qualité urbaine & architecturale	Traitement de la façade	Composition : Travées régulières
		Matériaux : Composée
	Traitement de la toiture	Forme : Complexe
Matériaux : Tuile mécanique		
Dispositions particulières	<i>Non renseigné</i>	
Qualité paysagère & écologique	Espace libre : Présence	
	Espace paysager : Non renseigné	

Andrésy

Edifice patrimoine urbain et rural

78015_PAT_145

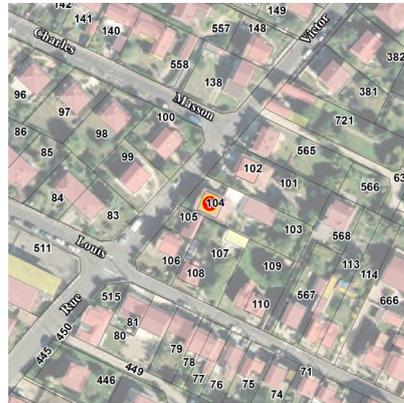
Nom : Pavillon

Typologie : Pavillon

47 RUE VICTOR HUGO

Etat : Bon et authentique

PROTECTION :
Remarquable



Genèse	Non renseigné		
Période de construction	Non renseigné		Intérêt
			Historique : Architectural : OUI Paysager :

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES

Morphologie & Implantation des constructions	Rapport à la rue : En recul	
	Rapport aux limites : Sur aucune limite	
	Autres éléments à préserver : Non renseigné	
	Gabarit : SS+R+1+C	
Qualité urbaine & architecturale	Traitement de la façade	Composition : Travées régulières
		Matériaux : Autres matériaux
	Traitement de la toiture	Forme : 2 pans
Matériaux : Tuile plate		
Dispositions particulières	Non renseigné	
Qualité paysagère & écologique	Espace libre : Présence	
	Espace paysager : Non renseigné	

AndréSy

Fiche de protection

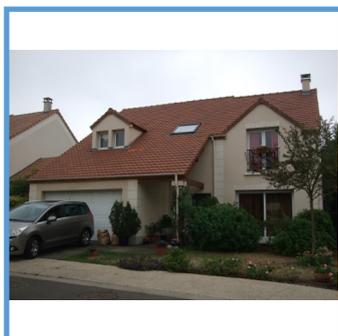
Les Villas d'AndréSy : rue de Triel / rue des Sablons

Ensemble Cohérent Urbain

78015_ECU_001

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES

Morphologie & Implantation des constructions	Rapport à la rue et aux limites : <i>ensemble de pavillons avec garage intégré répartis sur de grandes parcelles, situés en recul de la voie avec un espace ouvert. Les constructions sont en bande et donc accolées.</i>	
	Gabarit : R+1 avec lucarnes	
Qualité urbaine & architecturale	Traitement de la façade	Composition : <i>travées régulières</i>
		Matériaux : <i>menuiseries blanches, crépi ocre et rosé</i>
	Traitement de la toiture	Forme : <i>deux pans</i>
		Matériaux : <i>tuiles brunes</i>
Qualité paysagère & écologique	Traitement des espaces libres : <i>jardin à l'arrière donnant sur un espace naturel.</i>	
	Clôtures : <i>linéaire de clôture ouvert, présence de quelques haies.</i>	



OBJECTIF

L'objectif poursuivi est de préserver la très grande homogénéité de cet ensemble pavillonnaire et de conserver les espaces ouverts à l'avant des constructions.

Andrésy

Fiche de protection	La Closeraie des Valences : rue Claude Debussy / rue Frédéric Chopin / rue Georges Bizet / rue Jean-Philippe Rameau
Ensemble Cohérent Urbain	78015_ECU_002

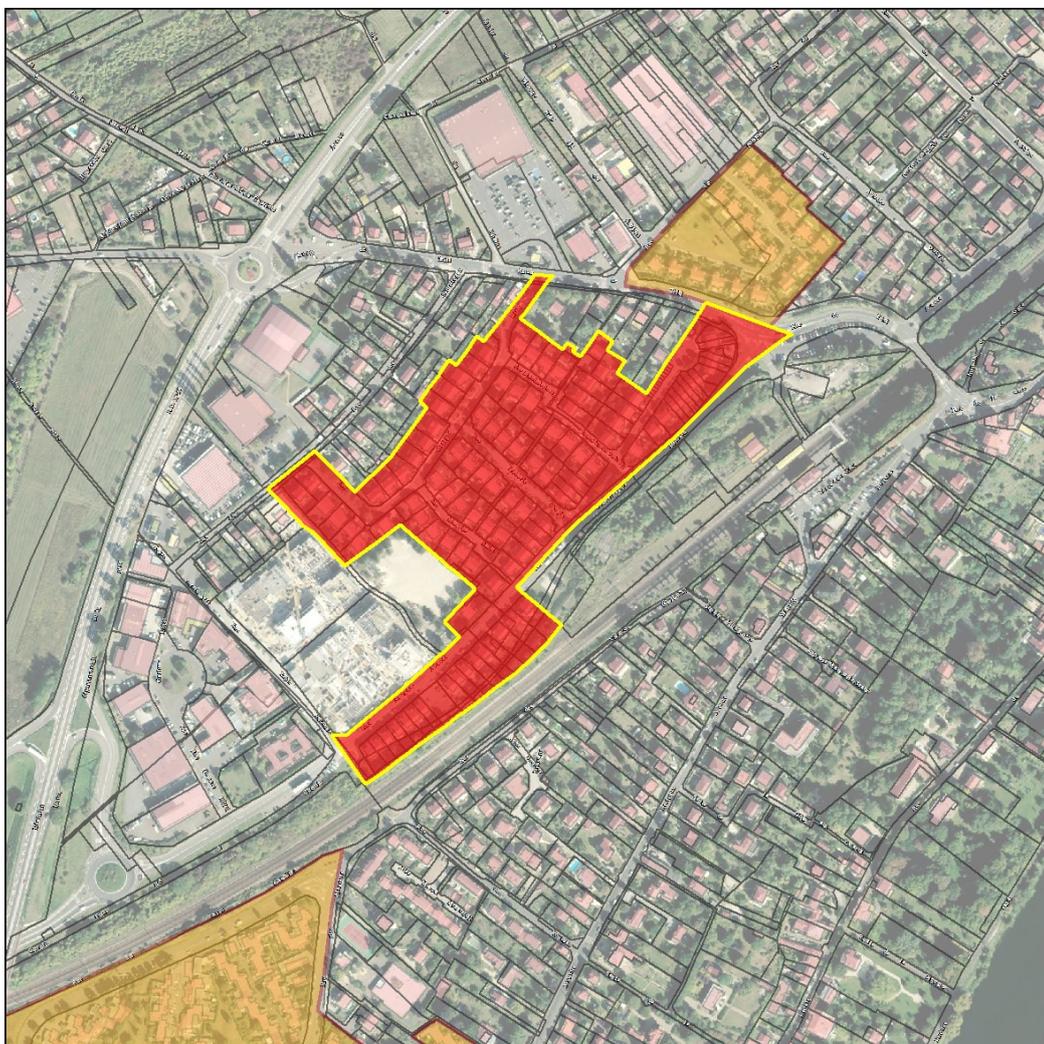
PRINCIPALES CARACTERISTIQUES

Morphologie & Implantation des constructions	Rapport à la rue et aux limites : <i>Constructions implantées en recul de la voie et sur une limite séparative. Parcellaire homogène sauf pour l'avenue François Couperin .</i>	
	Gabarit : <i>R+C avec lucarnes</i>	
Qualité urbaine & architecturale	Traitement de la façade	Composition : <i>travées irrégulières</i> Matériaux : <i>crépi et menuiseries de teinte claire, parfois blanche, briques pierres granitées</i>
	Traitement de la toiture	Forme : <i>deux pans</i> Matériaux : <i>tuiles brunes</i>
	Traitement des espaces libres : <i>jardin à l'arrière et traitement paysager à l'avant.</i> Clôtures : <i>clôtures constituées de haies, avec parfois un petit muret.</i>	
Qualité paysagère & écologique		



OBJECTIF

L'objectif poursuivi est de préserver l'homogénéité des gabarits et des teintes de cet ensemble pavillonnaire et d'en conserver l'aspect végétalisé qui le démarque des quartiers environnants.



DISPOSITIONS PARTICULIERES

<p>Qualité urbaine & architecturale</p>	<p>Traitement de la façade</p>	<p>Décors :</p> <p><i>les pierres granitées et la brique sont conservées.</i></p> <p><i>les menuiseries peuvent être de teinte blanche, les lucarnes sont conservées</i></p>
<p>Qualité paysagère & écologique</p>	<p>Traitement des espaces libres : <i>les clôtures à l'alignement peuvent couvrir au maximum la moitié du linéaire. Dans ce cas, celles-ci sont constituées de haies basses d'essences locales variées.</i></p>	

Andrésy

Fiche de protection

Ensemble Cohérent Urbain

Le Verger des Marottes : rue de Chanteloup / rue des Basses Gaudines / rue des Marottes et rue du Mesly // sente du Maurier / sente des Ribis

78015_ECU_003 // 78015_ECU_011

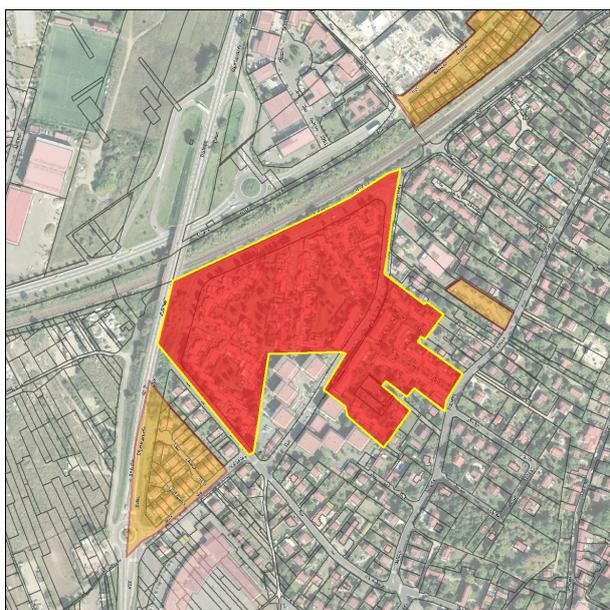
PRINCIPALES CARACTERISTIQUES

Morphologie & Implantation des constructions	Rapport à la rue et aux limites : <i>ensemble de petites constructions implantées sur une même unité foncière et en recul des voies publiques.</i>	
	Gabarit : R	
Qualité urbaine & architecturale	Traitement de la façade	Composition : <i>travées régulières</i>
		Matériaux : <i>Enduit clair, PVC</i>
	Traitement de la toiture	Forme : <i>faible pente ou inexistante, acrotères</i>
		Matériaux : <i>fibrociment , acrotères en panneaux frisette en bois</i>
Qualité paysagère & écologique	Traitement des espaces libres : <i>espaces verts entourant les ensembles de constructions.</i>	
	Clôtures : <i>elles sont constituées de haies</i>	



OBJECTIF

L'objectif poursuivi est de préserver l'homogénéité de cet ensemble constitué de petites constructions et de conserver les espaces paysagers et les haies.



DISPOSITIONS PARTICULIERES

Qualité urbaine & architecturale

Décors : *les panneaux en bois des acrotères sont conservés.*

Qualité paysagère & écologique

Clôtures : *les haies en bordure des voies sont conservées.*

Andrésy

Fiche de protection

Résidence Les Hauts de Denouval : rue Marie-Jane Pruvot / rue du Général Leclerc

Ensemble Cohérent Urbain

78015_ECU_005

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES

Morphologie & Implantation des constructions	Rapport à la rue et aux limites : <i>constructions implantées en recul de la voie et sur une limite séparative, maisons jumelées</i> <i>parcellaire rectangulaire de petite taille</i>	
	Gabarit : R+1+C	
Qualité urbaine & architecturale	Traitement de la façade	Composition : <i>travées régulières</i>
		Matériaux : <i>enduit clair</i>
	Traitement de la toiture	Forme : <i>deux pans</i>
		Matériaux : <i>shingle noir</i>
Qualité paysagère & écologique	Traitement des espaces libres : <i>espaces végétalisés à l'arrière et à l'avant des constructions</i>	
	Clôtures : <i>elles sont constituées de haies de grande taille ou mixtes et doublées de haies</i>	



OBJECTIF

L'objectif poursuivi est de préserver la très grande homogénéité de cet ensemble de maisons jumelées identiques ainsi que les haies de grande taille situées rue du général Leclerc.

Andrésy

Fiche de protection

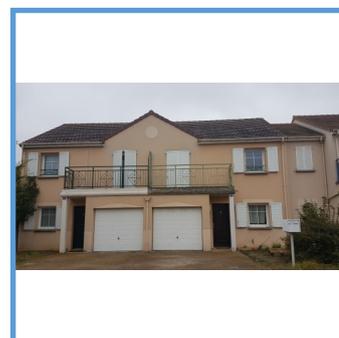
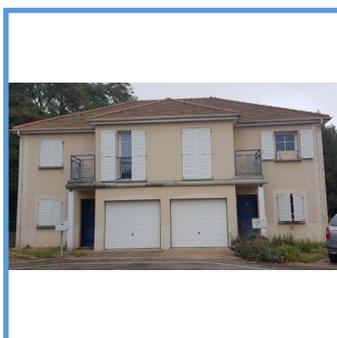
Résidence les Massigottes : allée Marcel Allain / rue des Cardinettes

Ensemble Cohérent Urbain

78015_ECU_006

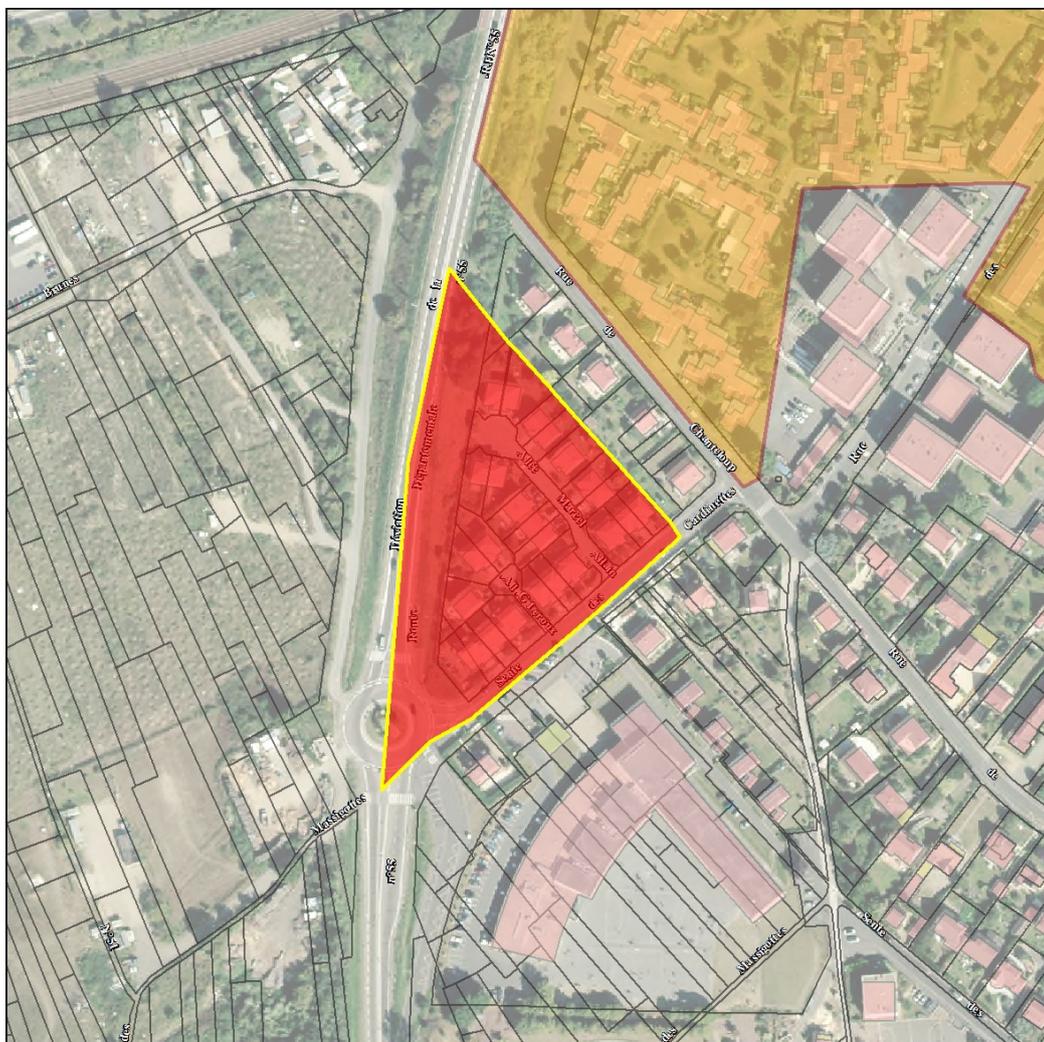
PRINCIPALES CARACTERISTIQUES

Morphologie & Implantation des constructions	Rapport à la rue et aux limites : <i>constructions implantées en recul de la voie et sur une ou deux limites séparatives</i> <i>parcellaire rectangulaire</i>	
	Gabarit : R+C et R+1	
Qualité urbaine & architecturale	Traitement de la façade	Composition : <i>travées régulières</i>
		Matériaux : <i>Enduit clair de teinte variant de rose claire à ocre</i> <i>Couleur porte d'entrée : RAL 3005, 6002 ou 5003</i>
	Traitement de la toiture	Forme : <i>4 pans</i>
		Matériaux : <i>tuiles brunes ou rouges flammé</i>
Qualité paysagère & écologique	Traitement des espaces libres : <i>espaces végétalisés à l'arrière et à l'avant des constructions</i>	
	Clôtures : <i>elles sont constituées de muret en maçonnerie surélevé de grilles en fer forgé de couleur noire. Les portails et portillons sont constitués de fer forgé de teinte noire.</i>	



OBJECTIF

L'objectif poursuivi est de préserver la très grande homogénéité de cet ensemble de maisons identiques.



DISPOSITIONS PARTICULIERES

Qualité urbaine & architecturale

Les chaînage d'angle, les menuiseries, les volets en bois et les balcons originels sont maintenus et leur teinte conservée

Qualité paysagère & écologique

Clôtures : les clôtures sont constituées de muret en maçonnerie surélevé de grilles en fer forgé de couleur noire. Les portails et portillons sont constitués de fer forgé de teinte noire.

Andrésy

Fiche de protection

Rue Barbantalle

Ensemble Cohérent Urbain

78015_ECU_007

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES

Morphologie & Implantation des constructions	Rapport à la rue et aux limites : <i>constructions implantées en recul de la voie à l'exception des garages en façade et sur une ou deux limites séparatives</i> <i>parcellaire rectangulaire</i>	
	Gabarit : <i>R+1 et R+2</i>	
Qualité urbaine & architecturale	Traitement de la façade	Composition : <i>travées régulières</i>
		Matériaux : <i>Enduit clair de teinte variant de rose claire à ocre</i> <i>Couleur porte d'entrée et volets : RAL 9001, 5014, 1034 et 3016 / portes de garage : blanc crème / couleur modè-nature : blanc / couleur ferronneries : RAL 7024</i>
	Traitement de la toiture	Forme : <i>2 pans</i>
		Matériaux : <i>tuiles brunes</i>
Qualité paysagère & écologique	Traitement des espaces libres : <i>espaces végétalisés à l'arrière des constructions</i>	
	Clôtures : <i>elles sont constituées soit de haies, soit de mur en maçonnerie à mi-hauteur et surélevé de grilles en fer forgé de couleur noire. Les portails et portillons sont constitués de fer forgé de teinte noire</i>	



OBJECTIF

L'objectif poursuivi est de préserver la très grande homogénéité de cet ensemble de maisons identiques.

Andrésy

Fiche de protection

Résidence Les Favrils : rue des Terres Blanches

Ensemble Cohérent Urbain

78015_ECU_009

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES

Morphologie & Implantation des constructions	Rapport à la rue et aux limites : <i>constructions implantées en recul de la voie et en général sur une limite séparative</i> <i>parcellaire rectangulaire</i>	
	Gabarit : R+1+C	
Qualité urbaine & architecturale	Traitement de la façade	Composition : <i>travées régulières</i>
		Matériaux : <i>enduit</i>
	Traitement de la toiture	Forme : <i>2 pans, chiens assis</i>
		Matériaux : <i>tuiles brunes type Huguenot</i>
Qualité paysagère & écologique	Traitement des espaces libres : <i>espaces végétalisés à l'arrière et à l'avant des constructions</i>	
	Clôtures : <i>elles sont de faible hauteur et constituées de lisses blanches doublées de haies</i>	



OBJECTIF

L'objectif poursuivi est de préserver la très grande homogénéité de cette ensemble paysager.

Andrésy

Fiche de protection

Les Charvaux : 2 ensembles

Rue Hainaut / rue de Thymerais / rue de Penthièvre

Rue de Valois / rue du Vexin / rue de Vermandois

Ensemble Cohérent Urbain

78015_ECU_008 // 78015_ECU_010

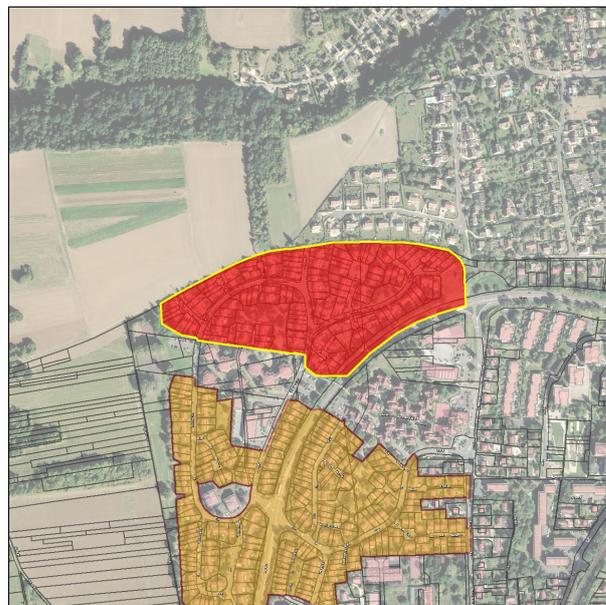
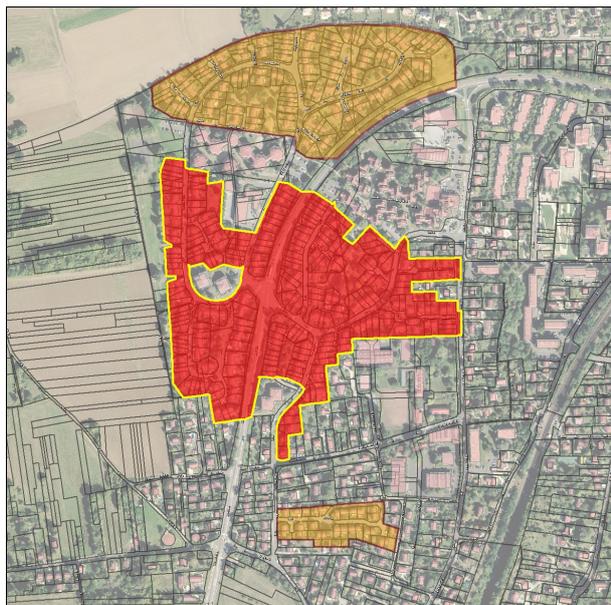
PRINCIPALES CARACTERISTIQUES

Morphologie & Implantation des constructions	Rapport à la rue et aux limites : <i>constructions implantées en recul de la voie et sur une ou deux limites séparatives</i> <i>parcellaire rectangulaire</i>	
	Gabarit : R+C à R+1	
Qualité urbaine & architecturale	Traitement de la façade	Composition : <i>travées régulières</i>
		Matériaux : <i>enduit clair, briques</i>
	Traitement de la toiture	Forme : <i>2 pans, chiens assis</i>
		Matériaux : <i>tuiles brunes</i>
Qualité paysagère & écologique	Traitement des espaces libres : <i>espaces végétalisés à l'arrière et à l'avant des constructions</i>	
	Clôtures : <i>elles sont de faible hauteur et réalisées soit de matériaux mixtes à savoir muret en maçonnerie ou en briques surélevé de lisses en bois, soit de haies. Les clôtures mixtes sont très souvent doublées de haies.</i>	



OBJECTIF

L'objectif poursuivi est de préserver l'homogénéité de cet ensemble constitué de maisons similaires ou l'aspect végétal domine et est à préserver l'ensemble se situant au Nord de la commune et en limite de zones agricoles.



DISPOSITIONS PARTICULIERES

Qualité urbaine & architecturale

Les chiens assis, les parements en brique sont conservés et les volets en bois originels sont maintenus.

Qualité paysagère & écologique

Clôtures : les murs pleins sont proscrits et les clôtures mixtes sont doublées de haies.

Andrésy/Carrières-sous-Poissy

Fiche de protection

Résidence Flore : rue du Général Leclerc

Ensemble Cohérent Urbain

78015_ECU_004 // 78123_ECU_001

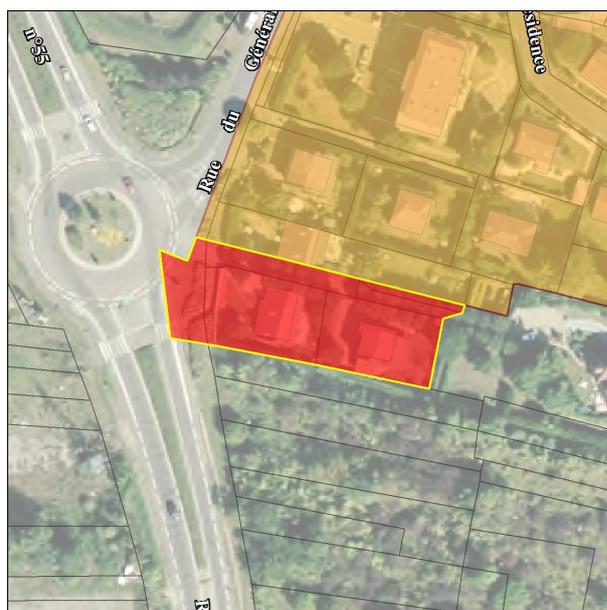
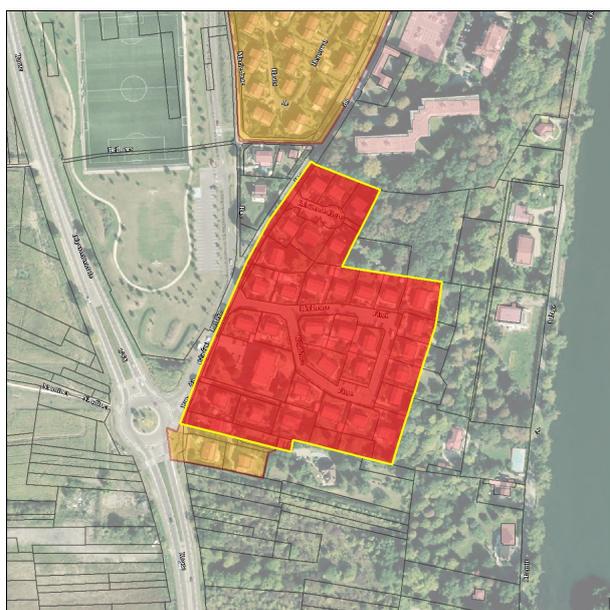
PRINCIPALES CARACTERISTIQUES

Morphologie & Implantation des constructions	Rapport à la rue et aux limites : <i>Constructions implantées en recul de la voie et en retrait des limites séparatives. Les annexes sont implantées en fond de parcelle.</i>	
	Gabarit : R+C	
Qualité urbaine & architecturale	Traitement de la façade	Composition : <i>travées régulières</i>
		Matériaux : <i>enduit clair de teinte blanche, lucarnes à double fenêtre</i>
	Traitement de la toiture	Forme : <i>deux pans</i>
		Matériaux : <i>tuiles brunes type Huguenot à pannes</i>
Qualité paysagère & écologique	Traitement des espaces libres : <i>espaces végétalisés à l'arrière et à l'avant des constructions</i>	
	Clôtures : <i>elles sont constituées de muret en maçonnerie de teinte blanche surélevé de grilles en fer forgé et de haies ou uniquement de haies. Les portails et portillons sont constitués de fer forgé de teinte foncée.</i>	



OBJECTIF

L'objectif poursuivi est de préserver la très grande homogénéité des constructions ainsi que le caractère paysager.



DISPOSITIONS PARTICULIERES

Qualité urbaine & architecturale

Les volets en bois originels, l'enduit extérieur, les tuiles sont maintenues et leur teinte conservée, les doubles lucarnes sont conservées.

Qualité paysagère & écologique

Clôtures : Les clôtures sont constituées de muret en maçonnerie de teinte blanche surélevé soit de grilles en fer forgé doublé de haies ou soit uniquement de haies.